



Communiqué de presse

5 novembre 2019

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) se mobilise pour ses adhérents de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de Lozère et des Pyrénées Orientales

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers et l'ensemble de ses salariés adressent tout leur soutien à l'ensemble des habitants des départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de Lozère et des Pyrénées Orientales, touchés par les récentes intempéries et inondations.

Face à l'urgence, Gérard Vuidepot, Président de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers, première mutuelle du monde la santé a décidé de déclencher la **procédure d'urgence pour venir en aide aux adhérents sinistrés**.

Les adhérents de la MNH concernés sont invités à contacter le service Entraide :

- par téléphone au **02 38 90 83 88**
- par email : **courrier@mnh.fr** en indiquant en objet : Entraide – inondations de la région Occitanie

Dans un premier temps, la MNH effectuera un versement d'une aide exceptionnelle d'urgence non remboursable d'un montant de 1 000 €.

« A travers cette décision, la MNH est plus que jamais fidèle à ses valeurs mutualistes. Au service de notre communauté professionnelle depuis près de 60 ans, nous défendons la solidarité et l'entraide, dans les bons et malheureusement les mauvais moments. La MNH va verser, très rapidement, à ses adhérents, une aide exceptionnelle non remboursable pour qu'ils puissent faire face aux premières difficultés. » déclare Gérard Vuidepot, Président de la MNH.

A PROPOS DE LA MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS

La **Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH)** est née le 1er février 1960 de la volonté des hospitaliers de couvrir solidairement leurs besoins de protection en santé. La MNH est la **première mutuelle du monde de la santé et du social, spécialiste de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance des hospitaliers**.

La mutuelle a construit son action sur l'efficacité et la détermination à **défendre, sans compromis, le pouvoir d'achat et le bien-être des hospitaliers**. Elle agit pour **améliorer les conditions et les parcours de vie de ses adhérents**, en protégeant l'enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées.

En 2013, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers a engagé une transformation unique dans le secteur des mutuelles et a créé, en 2018, le groupe **nehs, pour nouvelle entreprise humaine en santé** qui développe **une offre globale de services totalement dédiée au monde de la santé**.

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers compte près de 600 000 adhérents et protège aujourd'hui près d'1 million de bénéficiaires, professionnels de la santé et ayants-droit.

Suivez l'actualité de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers sur www.mnh.fr et sur les réseaux sociaux.

CONTACT MÉDIAS

Jérôme Aubé | 06 29 82 76 55 | presse@mnhgroupe.com | [@jeromeaube_RP](https://www.instagram.com/jeromeaube_RP)